

Pour diffusion immédiate
CNW, Code 66
+ Hebdos

Entente de partenariat régional en tourisme

Plus d'un million de dollars pour des initiatives dans Lanaudière

Québec, le 14 juillet 2017. – En vue de favoriser le développement de l'offre touristique de la région de Lanaudière, l'Entente de partenariat régional en tourisme (EPRT), aussi connue dans la région sous le nom du Fonds de Développement de l'Offre Touristique de Lanaudière (FDOTL) sera renouvelée à hauteur de 1 026 000 \$, et ce, jusqu'en 2020.

C'est ce qu'ont annoncé conjointement la vice-première ministre du Québec, ministre responsable des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Allègement réglementaire et du Développement économique régional, ministre responsable de la Condition féminine et ministre responsable de la région de Lanaudière, M^{me} Lise Thériault, au nom de la ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de la Mauricie, M^{me} Julie Boulet, la présidente de Tourisme Lanaudière, M^{me} Agathe Sauriol et le président de la Table des préfets de Lanaudière, M. Gaétan Morin, représentant les six MRC du territoire.

Selon les termes de l'entente, le ministère du Tourisme et Tourisme Lanaudière investiront chacun une somme de 468 000 \$ à laquelle s'ajoute un investissement de 90 000 \$ provenant des MRC et/ou services de développement économique de chacune des six MRC composant le territoire lanauois : D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm.

Citations :

« La signature de cette nouvelle entente avec Tourisme Lanaudière envoie un message clair aux associations touristiques régionales du Québec à l'effet qu'elles demeurent des partenaires de premier plan pour participer au développement économique de leurs régions. Leur grande connaissance de leur milieu favorise des partenariats productifs qui dynamisent l'économie régionale. Le tourisme est une industrie lucrative en pleine expansion dans le monde et c'est en renouvelant notre offre touristique que le Québec se démarquera de la concurrence. »

Julie Boulet, ministre du Tourisme et ministre de la région de la Mauricie

« Ce partenariat entre le gouvernement du Québec et Tourisme Lanaudière représente pour notre région un moteur de développement économique important. L'entente 2012-2015 dans Lanaudière a permis de soutenir 20 projets touristiques pour un total de plus de 677 000 \$. L'investissement des partenaires a connu un effet levier de 7 fois les investissements totaux, soit plus de 4,7 M\$. J'ai donc confiance que cette reconduction encouragera la proposition de projets créatifs contribuant au développement et au rehaussement de l'industrie touristique. »

Lise Thériault, vice-première ministre, ministre responsable des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Allègement réglementaire et du Développement économique régional, ministre responsable de la Condition féminine et ministre responsable de la région de Lanaudière

« La région touristique de Lanaudière est en plein développement. Les retombées économiques associées au tourisme ayant progressé de plus de 20 % au cours des 5 dernières années. La reconduction du Fonds de Développement de l'Offre Touristique de Lanaudière était donc grandement attendue par plusieurs promoteurs liés à différentes composantes de l'offre touristique de notre territoire. Tourisme Lanaudière est heureux de pouvoir à nouveau contribuer, avec ses partenaires locaux et nationaux, à la réalisation de projets qui stimuleront la progression de notre industrie touristique régionale, une industrie qui génère déjà l'équivalent de 7 000 emplois dans notre région. »

Agathe Sauriol, présidente de Tourisme Lanaudière

« Pour les MRC de Lanaudière, il importe de soutenir le développement de projets structurants dans l'industrie touristique car elle est porteuse de vitalité et de dynamisme pour nos territoires. Chaque année, les attraits et événements régionaux attirent de nombreux touristes, générant des retombées économiques majeures pour nos milieux et permettant à la région de Lanaudière de rayonner à l'extérieur de nos frontières. Il était donc primordial pour les 6 MRC d'agir comme partenaires dans le cadre du renouvellement de cette entente. »

Gaétan Morin, président, Table des préfets de Lanaudière

Faits saillants

- Les EPRT ont pour but d'allier le ministère du Tourisme, les associations touristiques régionales et d'autres partenaires régionaux à la réalisation de projets de développement de l'offre touristique régionale qui contribueront à l'atteinte des cibles de performance touristique du Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020 et de son plan d'action 2016-2020.
- Les EPRT visent à concerter les investissements de l'industrie touristique en fonction des priorités régionales et à renforcer la synergie de tous les partenaires régionaux.

- 30 -

Sources :

Patrick Soucy
Attaché de presse
Cabinet de la ministre du Tourisme et ministre
responsable de la région de la Mauricie
418 528-8063

Karl W. Sasseville
Attaché de presse

Renseignements :

Jean-Pierre D'Auteuil
Responsable des relations médias
Direction des communications
Ministère du Tourisme
418 691-5698, poste 4868
418 559-0710 (cellulaire)

Éliane Larouche
Coordonnatrice aux communications

Cabinet de la vice-première ministre,
ministre responsable des Petites et Moyennes
Entreprises, de l'Allègement réglementaire et du
Développement économique régional,
ministre responsable de la Condition féminine et
ministre responsable de la région de Lanaudière
418 691-5650

Tourisme Lanaudière
450 834-2535
larouche@lanaudiere.ca



MRC DE L'ASSOMPTION

